1 agent de surveillance de la voie publique (ASVP)

Référence : VDN24/37 du 22/03/2024

Employeur : Mairie de Nouméa

Corps /Domaine : agent contractuel de droit public - grille 1 / échelon 5

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre [(1)]:

Poste à pourvoir : Mai 2024

Direction : de l'espace public
Service exploitation de l'espace public

Lieu de travail : annexe Ferry

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 22 mars 2024

Date limite de candidature : Vendredi 05 avril 2024

Détails de l'offre :

La ville de Nouméa et ses 1 600 collaborateurs sont engagés quotidiennement au service des 100 000 Nouméens. Ils œuvrent au développement de la Ville avec plus de 200 équipements et services en lien avec les nombreux domaines de compétence dévolus à la Commune.

Au sein du pôle aménagement, la direction de l'espace public regroupe les métiers en relation avec la création et la gestion des espaces publics (hors construction), et comprend 4 services. Parmi eux, le service exploitation de l'espace public, en charge de l'ensemble des missions liées à l'exploitation du domaine public routier, est composée de six sections « exploitation voirie », « gestion voirie et déplacement », « nettoiement de l'espace public », « exploitation et entretien de l'espace public », « première intervention » et « surveillance de l'espace public ».

La section surveillance de l'espace public est garante de l'application de la politique du stationnement défini par l'exécutif municipal. A ce titre, la section a un rôle majeur par sa présence et la surveillance quotidienne de la zone réglementée au centre-ville et au quartier latin. Dans ce cadre, ses 9 agents relèvent les infractions relatives à l'arrêt et au stationnement payant.

Missions :

Sous l'autorité du chef de la section de surveillance de l'espace public, l'ASVP est chargé du bon respect de la réglementation concernant le stationnement payant et gênant. Il veille à la surveillance et relève les infractions relatives à l'arrêt, au stationnement à l'affichage du certificat d'assurance et assure les saisies dans le logiciel de traitement informatique. Il participe à des missions de prévention et de protection sur la voie publique et renseigne les usagers.

Caractéristiques particulières de l'emploi :

- Travail en équipe, par tous temps sur la voie publique
- Bonne condition physique exigée
- Port d'une tenue spécifique, distincte des autres services de police
- Conditions d'agrément et d'assermentation liées aux prérogatives exercées
- Saisies informatiques fréquentes dans le logiciel APAGOGE

Profil du candidat

Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :

- Pouvoirs de police du maire
- Connaissance du code de la route, et du code des assurances
- Bonnes connaissances de la réglementation municipale sur le stationnement et son application
- Notions en utilisation et circuit de traitement du procès-verbal électronique
- Connaissances des procédures et dispositifs de secours (pompiers, services d'urgences médicales, etc.)
- Connaissance des règles et zones de stationnement
- Connaissances en saisie informatique
- Respect de la déontologie et éthique professionnelle

- Sens du service public et des relations avec le public
- Très grande disponibilité et adaptabilité aux usagers et aux situations
- Rigueur et discrétion
- Maîtrise de soi dans des situations conflictuelles.

Contact et informations complémentaires :	Raymond BOGEY – Chef de section – Tél :27.07.13 mail : raymond.bogey@ville-noumea.nc

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements (recrutement-fiche-renseignements-candidature.pdf (noumea.nc), attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle, ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire [(2)]) précisant la référence de l'offre doivent parvenir au maire de la Ville de Nouméa **prioritairement** par :

- mail : mairie.recrutement@ville-noumea.nc

En cas d'impossibilité de candidater par le biais de la messagerie électronique, les dossiers de candidatures peuvent parvenir au maire de la ville de Nouméa par :

- voie postale : BP K1 - 98849 Nouméa Cedex
- dépôt physique : 16, rue du général Mangin Nouméa

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique

---

[(1)] Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

[(2)] La fiche de renseignements et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.
Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.